

N°118 JUILLET 2025

Village coup de coeur

Servon MAG'



Suivez nous sur Facebook

SERVON EN FÊTE
SERVON.FR



Suivez nous sur Instagram

Village coup de cœur
SerVoN

FORUM DES ASSO CIATIONS

2025

Samedi 6 Septembre
de 9h à 16h

Cour de l'Orme - derrière la mairie
15 rue de la Poste

ÉDITO



Chères Servonnaises, chers Servonnais,

Alors que l'année scolaire vient de s'achever pour nos enfants, la municipalité et moi-même restons pleinement mobilisés au service de notre commune. Gérer une ville est un travail de chaque instant : pas de pause pour nous ! Les projets avancent, certains se terminent, d'autres émergent.

Le projet des terrains Weber suit son cours, tout comme celui de la seconde école. Nous continuons de défendre une urbanisation raisonnée et maîtrisée. À ce titre, le projet de 25 logements rue de la Vallée — qui aurait vu le jour sans notre intervention — a pu être évité. Autre bonne nouvelle : l'arrivée prochaine d'une nouvelle station-service sur la commune.

Avec l'arrivée de l'été, nous avons déjà connu quelques pics de chaleur. Il est essentiel de prendre soin des plus fragiles. J'invite donc les seniors et les personnes fragiles à se faire connaître auprès du CCAS, qui poursuit son action auprès des administrés : aide aux loisirs, transports scolaires, mutuelle communale... Le lien social et le bien être des Servonnais restent au cœur de nos priorités.

Côté événements, la Foulée Servonnaise revient pour sa 3^e édition, le dimanche 21 septembre. Cette course solidaire, organisée au profit de l'association Laurette Fugain qui lutte contre la leucémie, est l'occasion de nous réunir autour d'une belle cause. De nombreuses animations vous y attendent.

Nous aurons également plaisir à vous retrouver au Forum des associations, le samedi 6 septembre. C'est une belle opportunité pour chacun de découvrir ou redécouvrir les nombreuses activités proposées sur notre territoire. Je remercie chaleureusement les associations qui, tout au long de l'année, participent activement à la vie de notre commune.

Enfin, cette fin d'année scolaire a vu quelques nouveautés : en plus de la traditionnelle calculatrice offerte aux élèves de CM2 pour leur passage en 6^e, les élèves de grande section ont reçu une trousse complète pour bien démarrer leur scolarité en CP.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes, qui entreront en fonction à la rentrée. Je leur adresse tous mes vœux de réussite dans leurs futures missions.

Bel été à toutes et à tous ! Rendez-vous au Forum des associations.

Marcel Villaça
Maire de Servon

SOMMAIRE

EN DIRECT DE LA MAIRIE



VOUS AVEZ CONTACTÉ LES SERVICES D'URGENCE ?	P6
ERRATUM - LES NUISANCES SONORES	P6
FLASH INFO SUEZ FOURNISSEUR D'EAU POTABLE ET EXPLOITANT DE L'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE	P7
TRAVAUX SUR RN 19 ET RN 104 CET ÉTÉ.....	P7
DÉCHETTERIES, RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF : COMPRENDRE LA PROBLÉMATIQUE ET AGIR.....	P8
LA VIDÉO-PROTECTION DU CENTRE-VILLE	P9
LE NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE	P9
TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE LA MARNE	P10
BIENTÔT UNE STATION SERVICE DISCOUNT (CONVENTIONNELLE + ÉLECTRIQUE) À SERVON	P10
UN CABINET DE RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE À SERVON	P11
RUE DE LA VALLÉE : UN EXEMPLE DE NOTRE ACTION POUR PRIVILÉGIER UN URBANISME RAISONNÉ.	P12
LE PROJET DE SECONDE ÉCOLE PRIMAIRE POUR SERVON : LE POINT À L'ÉTÉ 2025	P13
LE PROGRAMME « VERT ET SENS »	P13

ACTUALITÉS



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	P14 à 17
21 ^E FÊTE DU VILLAGE : UN RENDEZ-VOUS AVEC LE SOLEIL ET LA MUSIQUE	P18
FORUM DES ASSOCIATIONS.....	P18
LA FOULÉE SERVONNAISE 2025 : MARCHEZ OU COUREZ POUR LA BONNE CAUSE !	P19
DON DE SANG : UN GESTE VITAL, UNE DATE À RETENIR !	P19
LES TIQUES : UN DANGER DISCRET MAIS RÉEL	P20
ALERTE MOUSTIQUE TIGRE : PROTÉGEONS-NOUS ENSEMBLE !	P21
LA FERME DES AUDSON : UNE JOURNÉE POUR SE RECONNECTER AU VIVANT.....	P22 à 23
LES ASSOCIATIONS.....	P24 à 27
LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT 2025.....	P28 à 29
CHASSE AUX OEUFs DEVANT LA MAIRIE : UN MOMENT MAGIQUE SOUS LE SOLEIL !	P30
CETTE ANNÉE LE CARNAVAL A EU LIEU EN SALLE ROGER COUDERT.	P30
RETOUR SUR LE FORUM DE L'ORIENTATION, UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !	P31
EDEN EN ÉTÉ.....	P32
BIBLIOTHÈQUE	33

ENFANCE ET JEUNESSE



DU CÔTÉ DU SERVICE SCOLAIRE	P34
NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	P35
CHALLENGE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE : UNE BELLE PERFORMANCE POUR SERVON.....	P35
SERVON TALENT SHOW : UNE SOIRÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉNERGIE ET DE LA CRÉATIVITÉ	P36
SÉJOUR À MULHOUSE : UN PROGRAMME RICHE EN ÉMOTIONS POUR NOS JEUNES	P37
BACHELIERS 2025 : VOTRE RÉUSSITE MÉRITE D'ÊTRE CÉLÉBRÉE !	P37
UN PREMIER SEMESTRE 2025 BIEN REMPLI POUR L'ASSOCIATION FCPE DE SERVON !	P38 à 39
LE CROSS DES ÉCOLIERS 2025 : UNE ÉDITION SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DE LA SOLIDARITÉ !	P40

INFOS PRATIQUES

CARNET D'ÉTAT CIVIL.....	P42
TRIBUNES	P43
AGENDA CULTURE, LOISIRS	P44

SERVON LE MAG'

Directeur de la publication Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

Ont participé à ce numéro les membres des commissions, les responsables d'associations, les Maires Adjoints

Crédit photo Mairie de Servon, Capture Elements,

Impression Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE, SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

WWW.SERVON.FR

SÉANCE DU 17 JUIN 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- Adhésion au Sigeif de la commune de Villejust au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz - (Approuvé).
- Constitution d'un groupement d'autorités concédantes pour la passation et l'exécution d'un contrat de concession de service relatif à la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires - (Approuvé).
- Adhésion au groupe de commandes pour l'achat d'électricité dont le SIPPEREC est coordonnateur - (Approuvé).
- Budget Commune - décision modificative - (Approuvé).
- Budget assainissement - décision modificative - (Approuvé).
- Fixation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année 2026 - (Approuvé).
- Achat de gilets pare-balles : demande de subvention - (Approuvé).
- Règlement de fonctionnement des accueils de loisirs et de la restauration scolaire - (Approuvé).
- Fixation des tarifs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs - (Approuvé).
- Convention de participation des communes au séjour Interco'Go - (Approuvé).
- Convention de participation des communes aux journées Interco'Go - (Approuvé).
- Convention de mise à disposition d'animateurs pour le séjour intercommunal 2025 - (Approuvé).
- Avis du conseil municipal sur le projet d'ouverture d'une micro crèche - (Approuvé).
- Avenant à la convention de mise à disposition de parcelles de terrain pour éco pâturage - (Approuvé).
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal : création d'un poste de gardien brigadier - (Approuvé).
- Participation à la protection sociale complémentaire Santé des agents dans le cadre de la procédure de labellisation - (Approuvé).
- Fixation de la participation à la course « La Foulée Servonnaise » - (Approuvé).

VOUS AVEZ CONTACTÉ LES SERVICES D'URGENCE ?

ILS VOUS RAPPELLENT
DÉSORMAIS AVEC UN NUMÉRO
UNIQUE, LE 0 800 112 112.

Que se passe-t-il si je ne décroche pas et que j'essaie de rappeler ultérieurement ce numéro ?

Si vous composez le 0 800 112 112 (appel gratuit), vous serez renvoyés sur un message vocal, vous invitant à recomposer le numéro d'urgence correspondant à votre demande initiale.

Il est donc préférable de recontacter directement le service d'urgence concerné.

Comment puis-je m'assurer que l'appel n'est pas frauduleux ?

Le 0 800 112 112 a été spécifiquement mis en place pour les rappels des services d'urgence : vous pouvez répondre à ce numéro en toute confiance !

Nous vous conseillons d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin de l'identifier facilement et de ne pas le confondre avec un démarchage commercial.

En cas d'urgence, puis-je appeler directement le 0 800 112 112 ?

Non, le 0 800 112 112 ne remplace pas les numéros d'urgence.

En cas d'urgence vous devez continuer à composer les numéros d'urgence habituels, joignables gratuitement 24 h sur 24, où vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.



Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

Numéro	Service
15	SAMU
17	Police ou Gendarmerie
18	Pompier
112	Numéro d'urgence européen (permettent d'accéder aux trois services cidessus)
197	Alerte attentat - alerte enlèvement

ERRATUM - LES NUISANCES SONORES

Dans le précédent numéro du Servon'mag, un article sur les nuisances sonores indiquait les horaires autorisés pour les travaux et activités bruyantes. Une erreur s'est glissée concernant la pause méridienne.



Voici les horaires corrigés pendant lesquels vous pouvez pratiquer des activités bruyantes :

- **Du lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Interdiction le dimanche et les jours fériés**

Merci de votre compréhension

FLASH INFO SUEZ FOURNISSEUR D'EAU POTABLE ET EXPLOITANT DE L'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE:

Pour toute demande d'intervention :

Suez met à votre disposition un pôle dédié à l'accueil et à la réception de vos demandes :

Pour une demande d'information du **lundi au vendredi de 8 h à 19 h** et **le samedi de 8 h à 13 h**

Vous pouvez appeler le **0 977 408 408** (appel non surtaxé) et en cas d'urgences le **0 977 401 142**



TRAVAUX SUR RN 19 ET RN 104 CET ÉTÉ

Ainsi, **durant les deux nuits des 21 au 22 et 22 au 23 juillet prochains, la portion de RN 19 comprise entre les giratoires d'échangeur avec la RN 104 coté Brie-Comte-Robert et Servon sera fermée de 21 heures à 5 heures du matin**, pour reprise des enrobés. Un itinéraire de déviation sera mis en place par la voirie locale.

De manière plus structurante encore, les enrobés de la RN 104 seront repris pendant toute la durée du mois d'août, entre le point repère PR7 (échangeur avec la RD 1004 au sud de Pontault-Combault) et le PR21 (échangeur avec l'A5b au niveau de Combs-la-Ville), en deux phases de travaux, avec une fermeture complète de l'axe, 24 heures sur 24 :

- Dans le **sens intérieur (vers Melun)**, du **4 août à 21 heures jusqu'à 13 heures le 14 août**.
- Dans le **sens extérieur (vers Paris)**, du **18 août à 21 heures jusqu'à 22 heures le 28 août**.

Un itinéraire de déviation sera mis en place tout au long des travaux sur RN104, via RD1004, RD471 et RD619, et une communication spécifique sera mise en œuvre, au profit des usagers et riverains du chantier, en amont et pendant les travaux, au travers de panneaux d'informations et d'un flash info dédiés, et d'alertes Sytadin.



DÉCHETTERIES, RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF : COMPRENDRE LA PROBLÉMATIQUE ET AGIR

La collecte des ordures n'est évidemment pas le sujet le plus passionnant qui soit ! Cependant, il nous concerne tous et nombreux sont les Servonnais qui s'interrogent :

Pourquoi ce rythme de collectes ?

Pourquoi ne puis-je pas accéder à la déchetterie de Brie ?...

Nous allons essayer de vous expliquer simplement ce sujet complexe et de vous montrer quelles actions nous menons.

Un peu d'histoire : Pour répondre à la problématique du ramassage des ordures, les communes se sont regroupées en syndicats, afin de mutualiser les moyens de collecte et de traitement. Servon a adhéré au **SIETOM** (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères) en 1967. Parmi nos voisins les principales villes adhérentes au **SIETOM** sont : Lésigny, Pontault-Combault, Férolles-Attilly, Chevry-Cossigny, Coubert...

Nos ramassages sont donc organisés par le **SIETOM** et, en tant que Servonnais, nous avons accès à son réseau de déchetteries (Ozoir, Pontault, Evry-Grégy, etc.) Mais notre voisin Brie Comte Robert est, lui, adhérent au **SIVOM** (depuis 1962). Les modalités de collecte et le réseau de déchetteries sont donc différents entre Brie et nous. Voilà pourquoi les Servonnais n'ont pas accès à la déchetterie de Brie-Comte-Robert. *(nous y travaillons cependant)*

Précisons que notre communauté de communes, la CCOB (Communauté de Communes de l'Orée de la Brie qui réunit Servon, Chevry-Cossigny, Brie-Comte-Robert et Varennes-Jarcy), a été créée en 2003, soit bien longtemps après les adhésions des communes qui le composent à leurs syndicats de ramassage respectifs.

Aujourd'hui : **Nous avons fait à deux reprises les démarches nécessaires pour quitter le SIETOM et rejoindre le SIVOM.** Ce qui nous aurait permis de bénéficier d'une collecte selon nous plus adaptée et moins chère et d'accéder à la déchetterie de Brie. Hélas, pour quitter un tel syndicat, il faut obtenir l'accord de ses autres membres. Ceux-ci ont voté contre à deux reprises (la dernière fois en avril dernier). Nous ne pouvons donc pas pour le moment changer de syndicat.

Nous poursuivons cependant cette démarche en nous tournant cette fois vers l'État auquel nous demandons d'intervenir.

La collecte : un grand nombre d'entre nous l'a constaté, depuis plusieurs années le volume d'ordures ménagères a diminué au profit de celui du tri sélectif. Si bien que la collecte bi-hebdomadaire des ordures ménagères est devenue inutile et la plupart d'entre nous ne sortons plus nos poubelles ménagères qu'une fois par semaine, quand ce n'est pas moins. De plus, avoir deux ramassages hebdomadaires est évidemment une prestation plus coûteuse qu'un seul.

Nous avons donc demandé au **SIETOM** qu'il n'y ait plus qu'une seule collecte ; mais il refuse, ayant pris avec ses prestataires des engagements pour deux collectes pour encore assez longtemps. A contrario, n'avoir plus qu'une seule collecte hebdomadaire serait possible avec le **SIVOM**, avec à la clé une substantielle économie sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que nous payons tous dans nos impôts fonciers.

Les déchetteries : La déchetterie de Brie-Comte-Robert appartient au **SIVOM** et, puisque pour le moment nous ne pouvons pas quitter le **SIETOM**, nous ne pouvons pas y accéder. Cependant, après notre dernière tentative qui a échoué au printemps de quitter le **SIETOM**, nous sommes en train de négocier (avec le **SIETOM**, le **SIVOM** et la **CCOB**) pour que les Servonnais puissent au moins accéder à la déchetterie de Brie-Comte-Robert.

Comme vous l'aurez compris, ce problème est complexe et les enjeux nombreux. Nous espérons cependant réussir à aboutir à un accord d'ici à l'automne. Si tel est le cas, les Servonnais pourront enfin accéder à la déchetterie de Brie

Pour résumer :

SIETOM, c'est actuellement le syndicat auquel nous appartenons. Nous avons donc accès à ses déchetteries.

SIVOM, c'est le syndicat auquel Brie-Comte-Robert appartient. Nous n'avons pas accès à ses déchetteries.

Nous avons tenté en vain de quitter le **SIETOM** pour rejoindre le **SIVOM**, mais avons essuyé deux refus. Nous demandons la médiation de l'État et, en attendant, nous avons entamé des négociations **SIETOM / SIVOM / CCOB** pour que les Servonnais puissent accéder à la déchetterie de Brie-Comte-Robert.



Christophe Couloumy

LA VIDÉO-PROTECTION DU CENTRE-VILLE

Ces derniers mois, nous avons entièrement renouvelé le système de vidéo-protection de la commune, en installant **30 caméras** neuves et un nouveau centre de visionnage et de gestion des images, qui sera situé dans le nouveau poste de police municipale (voir article ci-dessous).

Pour ce projet, nous avons fait appel à un bureau d'étude spécialisé. Son rôle était de nous aider à :

- Faire les choix techniques,
- Positionner les caméras,
- Simuler les vues des caméras avec un drone
- Solliciter des subventions (50 % obtenus), etc...

Quelques chiffres :

- Coût moyen d'installation d'une caméra = 13 000 € *(comprend installation et raccordement)*
- Nombre total de caméras autorisées par la préfecture = 30

Le rôle du bureau d'étude était également de trouver les meilleurs compromis pour minimiser les coûts en profitant parfois de pylônes existants ou alimentations électriques déjà en place. Certaines de leurs recommandations ont été également d'enlever des obstacles plutôt



que de multiplier le nombre de caméras. C'est la raison pour laquelle, par exemple, un des arbres du centre-ville a dû être supprimé et que des panneaux d'affichage vont être déplacés. L'ensemble de la place du village est ainsi couverte avec une seule caméra, ce qui a permis une économie importante. Deux nouveaux arbres ont été replantés (*un troisième le sera ultérieurement*), pour maintenir la végétalisation en centre ville dans un avenir proche, mais à des endroits plus stratégiques.

Christophe Couloumy - Joël Bigot



LE NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

D'importants travaux ont actuellement lieu dans l'ancien bâtiment de la Poste, sur la place de notre village.

La Poste ayant décidé de fermer son bureau (que nous avons remplacé par une Agence Postale Communale en Mairie), nous avons décidé de transformer ce bâtiment (propriété communale) pour y implanter la Police Municipale.

Cette dernière sera donc mieux située, plus accessible et disposera de locaux adaptés à ses besoins.

Les travaux sont conséquents (*) ;



Le futur Poste de police disposera d'un espace d'accueil aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), de deux bureaux, d'une salle d'exploitation de la vidéo-protection, d'une armurerie et de locaux de vie. L'ouverture est prévue pour le début de l'automne.

(*) Précisons que nous avons obtenu une subvention de 30 % pour ces travaux.

Joël Bigot - Christophe Couloumy

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE LA MARNE

Après l'enfouissement des réseaux, nous avons effectué la réfection des trottoirs et voirie de la rue de la Marne entre le rond-point du foot et les jardins d'Antan, puis pour la fin de l'année nous allons remplacer les lanternes actuelles des candélabres de cette rue par de la led.



BIENTÔT UNE STATION SERVICE DISCOUNT (CONVENTIONNELLE + ÉLECTRIQUE) À SERVON

Tout le monde connaît le grand carrefour giratoire(*) situé sur la RN 19 entre les deux centres EDEN.

Sur sa partie Ouest, va prochainement être implantée une station-service (conventionnelle + électrique). Cette installation est totalement cohérente avec les services proposés aux automobilistes sur ce secteur (centre-auto, contrôle technique).



Quelques chiffres :

- 18 places de parking électrique avec super chargeurs.
- 14 pompes carburant.
- 2 pistes de lavage rouleau + gonfleur et aspirateurs.
- 450 m² de panneaux photovoltaïques.

Christophe Couloumy

(*) Comme nous vous l'avons déjà annoncé, ce carrefour doit faire l'objet de travaux (financés par l'aménageur du centre EDEN). Ces travaux, initialement prévus pour le printemps dernier, devraient finalement avoir lieu en septembre prochain.

UN CABINET DE RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE À SERVON

Bienvenue chez moi, bienvenue chez ... vous !

Je suis ravie de vous présenter mon espace de soins, dédié à la réflexologie plantaire et à l'accompagnement psycho-corporel (Nursing Touch).

J'y accueille avec bienveillance adultes et enfants, dans un cadre naturel et apaisant, propice au lâcher-prise, à la reconnexion au corps, à l'harmonie intérieure.

La réflexologie plantaire agit en profondeur sur l'équilibre du corps, stimule les capacités d'autorégulation et favorise un mieux-être global.

Le Nursing Touch, approche psycho-corporelle douce, accompagne avec subtilité le relâchement émotionnel et physique, en respectant les besoins de chacun.

Ici, chaque séance est un moment unique.

Je m'adapte en douceur au ressenti de la personne, pour offrir un accompagnement respectueux, à l'écoute de ce qui se vit.



Je vous reçois au Cabinet de Servon (77), un lieu enveloppant, niché dans la verdure, où l'on vient se déposer, se recentrer, respirer.

Que vous soyez en quête de mieux-être, de relâchement physique ou émotionnel, ou simplement d'un moment pour vous... vous êtes les bienvenus.



Vous pouvez prendre RDV sur Resalib :
<https://www.resalib.fr/praticien/94205-patricia-novak-reflexologue-servon>

J'interviens également en entreprise (ateliers, séances individuelles ou en groupe) pour contribuer à la qualité de vie au travail : gestion du stress, prévention du burn-out, amélioration de la concentration et de la détente corporelle.

A votre disposition pour me contacter !

En attendant de vous retrouver, ici ou ailleurs, prenez bien soin de vous !



DOSSIER URBANISME

RUE DE LA VALLÉE : UN EXEMPLE DE NOTRE ACTION POUR PRIVILÉGIER UN URBANISME RAISONNÉ

Courant 2024 un grand terrain (presque 2500 m²) de la rue de La Vallée a été mis en vente par son propriétaire. Un promoteur immobilier a signé une promesse d'achat avec le projet d'y réaliser un bâtiment collectif de 25 logements.

C'est seulement ensuite qu'il est venu présenter son projet en Mairie, dans l'espoir d'obtenir notre accord de principe avant le dépôt d'une demande de permis de construire.

Accord qu'il n'a jamais obtenu ; au contraire, nous lui avons signifié que son projet nous semblait incompatible avec l'environnement du quartier et que nous mettrions tout en œuvre pour nous y opposer, notamment en appliquant la disposition « Sursis à statuer » que notre équipe a votée en Conseil Municipal (rappelons que l'opposition avait à l'époque voté unanimement contre la possibilité pour Servon de disposer du sursis à statuer). Ce sursis à statuer nous permet de prolonger jusqu'à 3 ans (2 ans prolongeables d'un an) la réponse à une demande de permis de construire faite pour des permis comportant plusieurs logements.

C'est une véritable arme de dissuasion contre les promoteurs, car aucun d'entre eux n'est prêt à attendre trois ans la réponse à une demande de permis de construire (qui, en plus, a toutes les chances d'être négative !)

Cela a fonctionné, le promoteur a cassé sa promesse d'achat et s'en est allé voir ailleurs...

Il ne s'agit évidemment pas d'empêcher un propriétaire de vendre son bien, c'est son droit. Mais il est de notre responsabilité d'élus de faire en sorte que cela se fasse d'une façon raisonnée.

Finalement, seulement 5 pavillons individuels seront construits sur ce terrain. Ils s'intégreront parfaitement dans le tissu urbain environnant, un grand soulagement pour les riverains.

Christophe Couloumy

Projet collectif de 25 logements



Projet final de 5 pavillons individuels



LE PROJET DE SECONDE ÉCOLE PRIMAIRE POUR SERVON : LE POINT À L'ÉTÉ 2025

Nous vous avons déjà parlé à plusieurs reprises de ce projet. Il répond à un double constat :

1. Notre école actuelle est saturée.

Dimensionnée pour **12 à 13 classes**, elle en accueille cette année **18** ! La bibliothèque et la salle informatique ont été transformées en classes et **3 Algécos** sont installés dans la cour.

2. Nous devons répondre aux besoins futurs.

Les logements actuellement en construction vont générer environ l'équivalent d'une classe supplémentaire. Notre besoin demain sera donc de **6 classes supplémentaires** ; mais **l'opportunité** que nous avons **saisie** nous permet, pour un coût à peine supérieur, d'en **construire 8**. Diriger une commune, c'est anticiper et se préparer aux besoins du futur.

Nous avons en effet saisi l'opportunité de la vente du siège social de Weber (rue de Brie) pour nous voir attribuer, quasiment gratuitement, environ un tiers du terrain (soit environ 8 500 m²) sur lesquels sont construits plus de 3 000 m² de bâtiments. Ce sont ces bâtiments que nous avons pour projet de transformer en une école primaire (de 8 classes) et un centre de loisirs.

Les travaux vont être importants, mais l'avant-projet et l'étude de coût qui a été faite nous permet d'arriver à un coût de l'ordre de **45 % moins cher au m²** que le coût



moyen d'une école neuve. Et en plus nous n'avons pas payé le terrain (dont le prix à lui seul peut être estimé à environ un million d'Euros)

Nous allons donc pouvoir doter Servon d'un équipement devenu indispensable pour un coût défiant toute concurrence. C'est véritablement une excellente opération pour notre commune.

Point à date :

- Avant-projet terminé.
- Demandes de subventions en cours : région et départements ; à suivre : Etat, Europe et autres organismes.

Les retours de demandes de subventions sont toujours longs. Par exemple, la région Ile-de-France interrogée en mai, nous annonce un retour en fin d'année. Ces réponses conditionnent bien évidemment le lancement du chantier. Nous espérons donc les obtenir le plus rapidement possible afin de pouvoir lancer les travaux début 2026, ce qui permettrait une ouverture de l'école à la rentrée 2027.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation en début d'année prochaine.

Christophe Couloumy

LE PROGRAMME « VERT ET SENS »

En parallèle du projet d'école, le programme Vert et Sens est sorti de terre sur le terrain Weber.

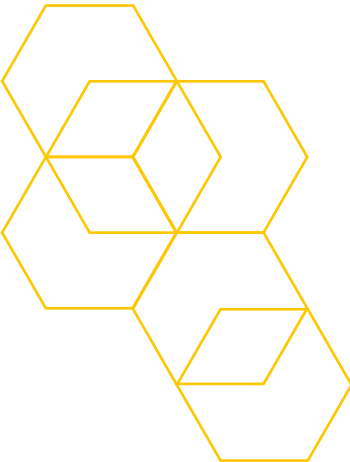
Rappelons qu'il comprendra 95 logements, dont une partie de logements locatifs (65) et une autre de logements en accession à la propriété (31), ainsi qu'une micro crèche.

Sur les logements en accession, 40 % des logements achetés à ce jour l'ont été par des Servonnais. Cela montre que ce programme, en plus de permettre à Servon de répondre

à l'obligation imposée par l'État (loi SRU) de production de logements sociaux, répond également au besoin de certains de pouvoir rester à Servon en devenant propriétaires.

Christophe Couloumy





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS



AIDE AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

Pour l'année 2025/2026, le CCAS accorde une aide financière aux familles servonnaises dans le cadre de la pratique d'activités sportives ou culturelles de leurs enfants. Une participation de 50% (limitée à 100€ par enfant) sur le coût global de l'activité (licence, adhésion et cours compris).

Une seule attribution d'aide possible par enfant et par an

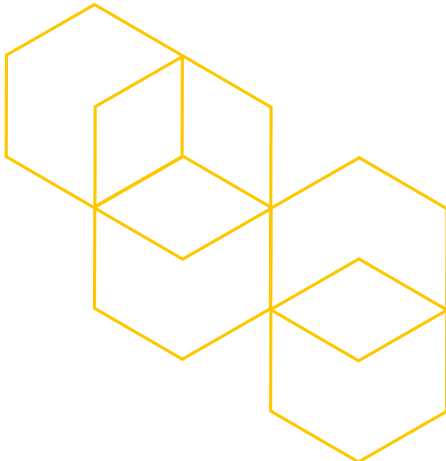
La demande se fait à la mairie de Servon auprès de Martine DUL au 01.64.05.87.64 sur rendez-vous, avant le 31 octobre 2025.

Conditions exigées :

- L'enfant doit être âgé au minimum de 5 ans et au maximum de 18 ans (au cours de l'année d'inscription),

Documents nécessaires à la démarche :

- Justificatif de domicile datant de plus de 3 mois,
- Les revenus mensuels de la famille doivent être inférieurs à 3134€ (fournir les 3 derniers bulletins de salaire)
- Justificatif du règlement de l'activité sportive ou culturelle **servonnaise** ou justificatif du règlement du centre aquatique de l'Orée de la Brie,
- Un relevé d'identité bancaire



AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES ETUDIANTS

Pour l'année 2025/2026, le CCAS renouvelle l'aide financière de 100€ accordée aux étudiants ne bénéficiant plus de la subvention de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, dans le cadre de leur transport scolaire.

Une seule aide est accordée par étudiant.

La demande se fait à la mairie de Servon auprès de Martine DUL au 01.64.05.87.64 sur rendez-vous, avant le 31 octobre 2025.

Conditions exigées :

- Etre âgé de 22 à 25 ans
- Etre domicilié sur la commune de Servon
- Etre scolarisé sur l'année 2025/2026
- Justifier de l'utilisation des transports en commun

Documents nécessaires à la démarche :

- La carte nationale d'identité du demandeur
- Un justificatif de domicile de plus de 3 mois
- Une attestation d'inscription ou un certificat de scolarité 2025/2026
- Un relevé d'identité bancaire

PLAN CANICULE, FAITES-VOUS CONNAÎTRE

En vertu de la loi du 30 juin 2004, chaque mairie doit tenir un registre des personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile, susceptibles d'avoir besoin de l'intervention des services sociaux en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence. Ce recensement est effectué à la demande des personnes concernées, de leurs proches ou d'un tiers.

Il concerne :

- Les personnes de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- Les personnes de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Les adultes handicapés résidant à leur domicile, bénéficiaires de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une pension de la sécurité sociale, d'une pension militaire ou reconnus comme travailleurs handicapés.



PLAN CANICULE

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

(Prévu à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

À retourner au CCAS, 15 rue de la poste 77170 Servon

Rubrique 1 (1)

Je soussigné(e)

Nom : Nom de jeune fille : Prénoms :

Né(e) le : à :

Adresse : Code postal :

Téléphone :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

☐ en qualité de personne âgée de 65 ans et plus (2)

☐ en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail (2)

☐ en qualité de personne handicapée (2)

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Rubrique 2 (2)

Je déclare bénéficier de l'intervention

☐ **d'un service d'aide à domicile (2)**

Nom de l'organisme :

Adresse / téléphone :

☐ **d'un service de soins infirmiers à domicile (2)**

Nom de l'organisme :

Adresse / téléphone :

☐ **d'un autre service (2)**

Nom de l'organisme :

Adresse / téléphone :

☐ **d'aucun service à domicile (2)**

(1) Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation

(3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives.

Rubrique 3 (3)

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à , le 2025

Signature :

Dispositions relatives à la loi «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
- Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
- En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.
- Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à monsieur le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Servon, 15 rue de la poste 77170 Servon

TROIS JOURS EN BELGIQUE AVEC LE CCAS

A la fin du mois de juin, le CCAS a organisé un séjour de trois jours en Belgique, emmenant 35 participants à la découverte de Bruxelles, Gand et Bruges. Ce voyage, riche en découvertes culturelles, s'est déroulé sous un grand soleil, peut-être un peu trop ardent pour certains ! Bruges, avec son charme unique et ses canaux pittoresques, a particulièrement séduit les voyageurs. Un guide érudit a su captiver l'auditoire tout au long du parcours, apportant une réelle valeur ajoutée aux visites. Après l'Allemagne, le grand duché du Luxembourg et la Belgique, les membres du CCAS vont avoir la rude tâche de réfléchir à la prochaine destination !



ATELIER REPAS DE CUISINE VEGETALE

Le CCAS a organisé le 29 avril dernier en partenariat avec Franck NANGUY, un atelier de cuisine végétale :

12 personnes ont pu y participer et partager ensuite un moment de convivialité en dégustant le repas qu'elles avaient confectionné.

Fort du succès de cette animation, le CCAS souhaite proposer un 2^{ème} atelier dans le courant du mois d'octobre.

Une participation de 5 € sera demandée à chaque participant.

Le nombre de places étant limité, le CCAS inscrira les 14 premières personnes.

Pour tous renseignements, contactez Martine DUL au 01.64.05.87.64



DEJEUNER SPECTACLE AU PARADIS LATIN LE JEUDI 20 NOVEMBRE 2025

POUR LES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS

Il reste encore quelques places, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Martine DUL au 01.64.05.87.64 qui vous communiquera tous les renseignements.

MUTUELLE COMMUNALE : LA SANTE POUR TOUS

La Ville de Servon a souhaité s'engager dans une démarche utile et solidaire dont l'objectif est de préserver le pouvoir d'achat des ménages de la Commune et de favoriser l'accès aux soins pour tous, via la mise en place d'une mutuelle communale par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), avec MUTUALIA Alliance Santé.

Cette mutuelle s'adresse à tous les habitants de la ville et aux personnes y travaillant, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.



- Les avantages sont des tarifs négociés
- 4 niveaux de garanties pour s'adapter aux besoins de chacun
- Des conseillers Mutualia de proximité

MUTUELLE COMMUNALE DE SERVON



N'hésitez pas à vous informer, obtenir un devis et comparer avec votre mutuelle actuelle.

Pour cela vous pouvez contacter Mme Nadine DOBIGNY-COCHET au 03.21.15.99.99 ou lui adresser un e-mail : dobigny-cochet.nadine@mutualia.fr qui vous fixera un rendez-vous à votre domicile ou en mairie.

COURS DE YOGA SUR CHAISE



Depuis plusieurs années, le CCAS organise des séances de yoga pour personnes à mobilité réduite. Ces cours se déroulent sur chaise, dans la bonne humeur, et permettent l'amélioration de la coordination motrice, l'amélioration de la conscience corporelle et du sens de l'orientation et le développement de la concentration, du souffle et de la mémoire. Si vous souhaitez intégrer le groupe qui est actuellement composé d'une douzaine de personnes, n'hésitez pas à contacter Martine DUL au 01.64.05.87.64



Si vous voulez tout savoir sur le CCAS, suivez ce lien
<https://www.servon.fr/servon-mag/>

21^E FÊTE DU VILLAGE : UN RENDEZ-VOUS AVEC LE SOLEIL ET LA MUSIQUE

Le samedi 21 juin, Servon a accueilli la 21^e Fête du Village dans une ambiance conviviale et festive. Il a fait chaud, très chaud ! Heureusement, chacun a pu se rafraîchir grâce aux jeux d'eau, aux structures gonflables, au karting à pédales et à bien d'autres animations proposées tout au long de la journée.

Les Bombos Saint André ont su mettre l'ambiance tout l'après-midi au rythme de leurs tambours. Le public a également pu profiter de démonstrations de danse, de chant, de majorettes... Un grand bravo aux participants du Servon Talent Show qui ont su dévoiler tout leur talent. Nous avons aussi assisté à une très belle prestation de la chorale des enfants, encadrés par Chorus Life.

Le karaoké a rencontré un franc succès : les plus courageux sont montés sur scène pour donner de la voix sur des titres connus de tous.



La journée s'est terminée en beauté avec la traditionnelle soirée dansante, animée par DJ DRIK-C.

Merci à toutes et à tous pour cette journée exceptionnelle, et un grand merci aux services de la ville sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu !



FORUM DES ASSOCIATIONS



Rendez-vous incontournable des acteurs de la sphère associative, le Forum des associations de Servon se déroulera le premier week-end de septembre le samedi 6 septembre. Tout au long de la journée, vous aurez la possibilité de rencontrer les associations et de discuter avec elles et de vous inscrire. Plusieurs animations vous attendent, des démonstrations de danse, d'arts martiaux, une balade en poney etc.

Retrouvez-nous dans la Cour de l'Orme (derrière la mairie) le 6 septembre prochain à partir de 9h et jusqu'à 16h

LA FOULÉE SERVONNAISE 2025 : MARCHEZ OU COUREZ POUR LA BONNE CAUSE !

Forte de ses succès 2023 et 2024, la Mairie de Servon, en collaboration avec l'association Cantos de Portugal se prépare à accueillir un événement sportif empreint de solidarité et de convivialité : la Foulée Servonnaise, une course familiale et marche pédestre, qui aura lieu le dimanche 21 septembre 2025. Organisée au profit de l'association Laurette Fugain, cette journée promet d'être mémorable, alliant engagement caritatif et ambiance festive.

Les bénéfices générés par cet événement seront entièrement reversés à l'association Laurette Fugain, qui lutte pour la recherche et les dons pour les malades atteints de leucémie.

Cette année encore, la Foulée Servonnaise adopte un thème résolument caritatif et festif. En effet vous serez invités à venir costumés, un concours du plus beau déguisement récompensera votre créativité ! Une façon ludique de montrer son soutien à une cause qui nous touche toutes et tous. Nouveauté 2025, un parcours familial adapté aux plus petits d'environ 1,5Km sera proposé.

En plus de la course et de la marche, la matinée sera rythmée par diverses activités pour divertir petits et grands. Restauration sur place, animations variées et surprises seront au rendez-vous. Restez à l'écoute pour découvrir le programme complet qui sera annoncé prochainement !



Inscriptions et engagement :

Les inscriptions pour la Foulée Servonnaise débiteront dès le mois de juillet. En attendant, réservez déjà votre journée du 21 septembre pour participer à cet événement solidaire et joyeux.

Que vous soyez coureur.se, marcheur.se ou simplement spectateur.rice, votre présence compte !

Appel aux sponsors et bénévoles :

Pour que cette journée soit une réussite, nous faisons appel à votre générosité et votre engagement. Si vous souhaitez soutenir cet événement en tant que sponsor ou bénévole, n'hésitez pas à contacter le service animation par téléphone au 01 64 05.11.58 ou par mail à animation@servon.fr.

La Foulée Servonnaise 2025 s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux.ses de sport, de solidarité et de convivialité.

Venez nombreux et nombreuses pour partager un moment unique et faire la différence aux côtés de l'association Laurette Fugain.



DON DE SANG : UN GESTE VITAL, UNE DATE À RETENIR !

Le jeudi 4 septembre 2025, de 15h30 à 19h30, salle Roger Coudert aura lieu le don de sang. Cette récolte servira à sauver des vies. Mobilisez-vous, venez nombreux, et parlez-en autour de vous ! Un petit geste pour vous, une immense différence pour eux. Merci pour votre solidarité.



LES TIQUES : UN DANGER DISCRET MAIS RÉEL

1. Pourquoi s'en préoccuper ?

Les tiques, particulièrement présentes au printemps et en été, vivent dans les hautes herbes, forêts, jardins ou zones humides. Leur morsure est indolore, ce qui les rend difficiles à détecter, mais peut transmettre des maladies graves, la plus courante étant la maladie de Lyme.

2. La maladie de Lyme : comprendre le risque

Cause :

Transmise par une bactérie : *Borrelia burgdorferi*. Toutes les tiques ne sont pas infectées, mais le risque augmente avec la durée d'attachement (>24 h).

Symptômes en 3 phases (évolutives)

- **Phase précoce** (3 à 30 jours après la morsure) : Érythème migrant (plaque rouge qui s'élargit autour du point de morsure). Fièvre, fatigue, douleurs musculaires.
- **Phase disséminée** (semaines/mois) : Douleurs articulaires, maux de tête, paralysie faciale, troubles cardiaques.
- **Phase tardive** (mois/années) : Atteintes chroniques : arthrites, troubles neurologiques et/ou cognitifs, fatigue persistante.

D'autres infections peuvent être transmises (plus rares), et il n'existe pas d'immunité acquise contre la borréliose de Lyme.

3. Prévention des morsures de tiques

En extérieur :

- Porter des vêtements longs, clairs et couvrants.
- Glisser les bas de pantalon dans les chaussettes.
- Utiliser un répulsif anti-tiques (adapté aux normes européennes).
- Rester sur les sentiers, éviter les herbes hautes.

De retour chez soi :

- Inspection minutieuse du corps : plis, creux, cuir chevelu.
- Douche rapide pour éliminer les tiques non fixées.
- Examiner aussi les animaux domestiques.
- Et toujours adopter une vigilance particulière au sujet des enfants.



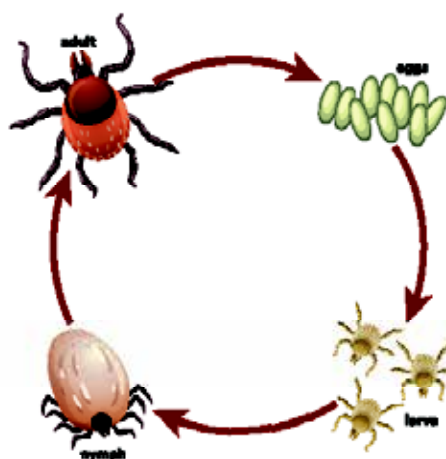
4. En cas de morsure

- Retirer la tique dès que possible à l'aide d'un tire-tique, sans l'écraser ni utiliser de produit (éther, alcool...).
- Désinfecter la zone.
- Noter la date de morsure et surveiller pendant 1 mois.
- Consulter un médecin si symptômes ou érythème migrant.

5. Ressources utiles

Application mobile recommandée :

"Signalement Tique" (ANSES / INRAE) – pour signaler une morsure et aider la recherche.



ALERTE MOUSTIQUE TIGRE : PROTÉGEONS-NOUS ENSEMBLE !

Avec les beaux jours revient un visiteur indésirable : le moustique tigre. Déjà présent dans 70 départements français, cet insecte, petit par la taille mais grand par les nuisances, constitue une menace sanitaire croissante, même en Seine-et-Marne.

Un vecteur de maladies à ne pas sous-estimer

Reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur les pattes et le corps, le moustique tigre est actif de mai à novembre. Il peut transmettre des virus graves comme la dengue, le chikungunya ou le zika, même sans voyager : des cas autochtones ont déjà été recensés en métropole.

Il suffit d'un peu d'eau stagnante pour qu'il se reproduise à grande vitesse. En période chaude, le cycle œuf moustique adulte ne prend que 2 à 3 jours !

Ensemble, stoppons sa prolifération :

5 gestes simples mais essentiels

1. Supprimez tous les points d'eau stagnante

Ce sont les coupelles sous les pots de fleurs, les gamelles d'animaux, les gouttières bouchées, les arrosoirs, les pieds de parasols ou les bâches mal tendues qui font office de crèche à moustiques. Videz-les au moins deux fois par semaine, plus souvent en période chaude.

Astuce : remplacez l'eau des coupelles par du sable humide. Cela garde l'humidité sans permettre la ponte.

A l'inverse d'autres de ses congénères, le moustique tigre n'a pas tendance à se mettre dans les plus grands bassins d'eau non stagnante. Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir pour les piscines bien entretenues ou les bassins décoratifs. Les réservoirs d'eau, comme les bidons qu'on stocke parfois à l'extérieur pour arroser son jardin, ne devraient pas poser de problème non plus, mais il faut faire attention à ce qu'ils soient bien étanches et correctement fermés.



2. Traitez les zones inaccessibles avec des produits biologiques

Pour les endroits difficiles à vider (dessous de terrasse, toits plats, climatiseurs...), utilisez des larvicides biologiques (disponibles en jardinerie). Ils sont inoffensifs pour les abeilles et autres insectes utiles.

Un simple film liquide anti-moustiques empêche les larves de respirer.

3. Sensibilisez vos voisins

Le moustique tigre ne vole que dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Une mobilisation collective du voisinage est essentielle. Parlez-en autour de vous, partagez cet article.

4. Protégez-vous efficacement

En cas de présence, portez des vêtements longs, amples et clairs, évitez les sorties à l'aube ou au crépuscule et utilisez des répulsifs adaptés (DEET, Citriodiol, IR3535...). Demandez conseil à votre pharmacien, surtout pour les enfants et les femmes enceintes.

5. Évitez les fausses bonnes idées

Ultrasons, bracelets aux huiles essentielles, gadgets divers... ces solutions sont inefficaces. Préférez les méthodes validées scientifiquement. Les spirales et encens peuvent compléter votre protection en extérieur, mais ne suffisent pas seuls.

Une mobilisation citoyenne, un enjeu de santé publique

Le moustique tigre est l'affaire de tous. Il ne s'agit pas de céder à la panique, mais d'adopter des gestes simples, réguliers et collectifs. En agissant dès maintenant, nous réduisons les risques pour nos familles et notre cadre de vie.

Pour plus d'infos : www.signalement-moustique.fr

Restons vigilants, solidaires et informés. Un été sans piquûre, c'est possible !



Jean-Marc Bernard

LA FERME DES AUDSON : UNE JOURNÉE POUR SE RECONNECTER AU VIVANT



Le 10 mai 2025, j'ai eu le plaisir d'ouvrir les portes de la Ferme des Audson pour une journée dédiée à la nature, à la biodiversité et à la sensibilisation à l'environnement. Implantée à Servon depuis plusieurs mois, la Ferme est un lieu que je souhaite vivant, ancré localement et ouvert à tous. Un espace où l'on observe, apprend, expérimente — et surtout, où l'on se rapproche du monde naturel.

EXPLORER, ÉCOUTER, OBSERVER : UNE IMMERSION NATURE POUR TOUS

Cette journée portes ouvertes proposait un parcours riche en découvertes. Les visiteurs ont pu participer à des balades guidées pour reconnaître les arbres de nos forêts, découvrir les plantes mellifères (plantes produisant du nectar ou du pollen, essentielles aux insectes pollinisateurs), observer les oiseaux, écouter les sons de la nature ou encore identifier des traces laissées par les animaux.

Une exposition photo présentait la biodiversité du Réveillon, rivière qui borde Servon, tandis que le sentier nature, animé par Alexis Rizat, étudiant à l'École de Gestion et de Protection de la Nature (EGPN), permettait de mieux comprendre les liens entre les espèces et les équilibres d'un écosystème.

UN TROUPEAU POUR ENTREtenir LES MILIEUX ET SENSIBILISER

L'un des piliers de la Ferme est l'éco-pâturage, une méthode d'entretien naturel des prairies grâce à un troupeau



composé de béliers, brebis, agneaux et boucs castrés. Ce mode de gestion, sans engin motorisé ni produits chimiques, et sans intrants (c'est-à-dire sans ajout artificiel comme engrais ou pesticides), favorise la biodiversité, limite la prolifération de plantes envahissantes et respecte les cycles naturels.

Au-delà de cet aspect écologique, le troupeau permet aussi d'entrer en contact direct avec le vivant. Audrey, responsable pédagogique de la Ferme, a animé une activité dans l'enclos, à destination des enfants et des adultes. Cette rencontre, centrée sur l'observation, les comportements et le lien sensible à l'animal, a permis de créer un véritable moment d'échange et de découverte, loin d'une approche utilitaire.

UN RUCHER PÉDAGOGIQUE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES POLLINISATEURS

Autre axe fort du projet : le rucher pédagogique, développé en partenariat avec Tristan Douillard, apiculteur professionnel et enseignant à l'EGPN, avec qui je suis associé sur cette activité. Ce rucher a pour but non seulement de produire du miel local, dont les premiers pots seront en vente dès juillet, mais surtout de faire découvrir le rôle clé des pollinisateurs dans la préservation des écosystèmes.

Corentin Cappelaere, étudiant à l'EGPN, animait ce jour-là un atelier sur la vie de la ruche, les défis auxquels font face les abeilles (perte d'habitat, pesticides, parasites), et les gestes simples que chacun peut adopter pour les protéger.

La première session de formation à l'apiculture aura également lieu en juillet, afin d'accompagner toute personne souhaitant s'initier à cette activité essentielle à l'équilibre naturel.



DES ATELIERS ÉCO-PÉDAGOGIQUES POUR ÉVEILLER LA CURIOSITÉ ET LES SENS

Au printemps et en été, nous proposons une série d'ateliers éco-pédagogiques conçus pour explorer la nature de manière concrète, ludique et sensorielle. Ces moments sont pensés pour les enfants comme pour les familles, et combinent découverte des animaux, jeux d'éveil, créativité et observation.

Quelques exemples d'activités proposées :

- **La Ferme à toucher** : boîtes sensorielles pour reconnaître des éléments naturels les yeux fermés.
- **Loto tactile et cherche et trouve dans la paille** : jeux d'observation qui stimulent l'attention et les sens.
- **Dessine-moi un mouton** : atelier artistique autour des moutons, inspiré du conte de Saint-Exupéry.
- **Initiation au potager** : semis, arrosage, construction de structures en bambou et sensibilisation aux gestes écologiques.
- **Atelier laine** : après avoir observé la matière brute, les enfants apprennent à carder, filer au fuseau puis réalisent leur propre bracelet en laine. Une activité manuelle qui fait le lien entre nature, transformation et artisanat.
- **Chasses au trésor et chasses aux œufs** : pour explorer la faune et la flore de manière ludique.



Nous veillons à ce que chaque séance soit adaptée à l'âge, aux rythmes et aux besoins des participants, dans un cadre bienveillant et stimulant.

Ces activités s'inscrivent pleinement dans le projet durable de la Ferme : elles visent à transmettre des valeurs écologiques, à construire une relation de respect et à encourager des comportements responsables dès le plus jeune âge.



UN LIEU DE TRANSMISSION POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR

La Ferme est aussi un lieu de formation et de collaboration. Grâce à notre partenariat avec l'EGPN, nous accueillons cet été Alexis Rizat et Corentin Cappelaere en stage. Ils contribueront au développement du sentier nature, à l'animation des ateliers, au suivi écologique du site, ils participeront également à la création d'un jardin pédagogique et à la mise en œuvre de nouvelles actions pédagogiques.

UN PROJET LOCAL, DURABLE ET VIVANT

Mon objectif est de reconnecter les humains à la nature : faire en sorte que chacun puisse mieux comprendre ce qui l'entoure, développer de nouvelles compétences, mais aussi retrouver un sentiment d'appartenance à un monde vivant. À la Ferme, cette transition écologique se construit pas à pas, en partageant des expériences concrètes, accessibles, ancrées dans le quotidien.

Ici, la biodiversité n'est pas un mot abstrait. Elle s'incarne dans chaque activité, dans chaque échange, et dans chaque saison.

MERCI À LA COMMUNE DE SERVON

Cette première journée portes ouvertes n'aurait pas vu le jour sans le soutien précieux de la commune de Servon. Je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Marc, adjoint en charge de l'environnement, pour sa présence et son appui, ainsi que tous les élus et habitants venus nous rencontrer. Leur accueil chaleureux donne tout son sens à notre démarche.

LES ASSOCIATIONS

GYM SERVON - FITNESS & BIEN ETRE

Rejoignez le Mouvement FITNESS EPGV avec la GYM SERVON

La Fédération Française d'Education Physique et de Gym Volontaire en quelques chiffres : ce sont 5.000 clubs, 410.000 licenciés et 6.500 animateurs.

Pour booster votre corps et votre énergie, rejoignez le Club de la GYM SERVON ! Notre association propose des séances de **FITNESS (Cardio, Renfo Musculaire Full Body, Abdo/Fessiers, Tabata, Atelier CrossFit, Pilates Roll, Low Impact Aerobic...)** et des séances de **STRETCHING** animées par 3 éducateurs sportifs diplômés d'état : Evelyne, Charly et Virginie.

Ces cours collectifs s'adressent à tous à partir de 18 ans, avec des séances de niveaux d'intensité différents. Chaque semaine, 6 h 30 de pratique sportive sont ainsi accessibles aux adhérents (fréquentation illimitée). Notre association est reconnue par le **Label Qualité Club Sport Santé EPGV**.

Le bilan de cette saison 2024-2025

Cette saison 2024-2025 s'achève sur une note positive, puisque l'association réunit en cette fin d'année 70 pratiquants de 17 ans à 86 ans, et ce malgré le départ d'Anne-Catherine, éducatrice très appréciée ayant animé pendant 17 ans des cours de FITNESS.

Parmi nos licenciés, nous avons retrouvé 52 anciens adhérents mais surtout accueilli avec beaucoup de plaisir 18 nouveaux sportifs !

Une troisième éducatrice sportive a rejoint notre équipe : Virginie, spécialisée dans les métiers de la Forme (Fitness, Stretching et Pilates). Virginie a rapidement su trouver ses marques au sein de notre club et même de la vie associative servonnaise en assurant l'échauffement de la Foulée Servonnaise le 15 septembre dernier.

Enfin, pour pouvoir diversifier encore plus les propositions de cours, notre animatrice Evelyne a suivi deux formations diplômantes : Pilates et LudoPédagoGym.



Des animations à thème et des moments de convivialité

Pour dynamiser l'association et aussi maintenir une continuité de la pratique sportive, nos 3 animateurs se sont impliqués en proposant des stages d'1h30 sur une thématique particulière pendant les vacances scolaires. Ces animations sont ouvertes à tous, adhérents ou non.

Ainsi, des animations « Pilates », « Pounds », « FitGliss » et « Renfo Musculaire Full Body en duo » se sont déroulées dans la bonne humeur et la sueur !

L'année est également ponctuée de moments de convivialité en mars et en juin sous la forme d'apéro dînatoire où chacun apporte une contribution culinaire salée ou sucrée. C'est l'occasion de se retrouver autour du cocktail de Sophie, la Présidente, d'échanger avec les coachs et d'engranger des calories en perspective des séances de FITNESS suivantes.

Rejoignez la Team GYM SERVON !

Venez participer à deux cours d'essai gratuits.

Contacts :

GymServon77@gmail.com

Sophie 06 14 87 36 50.



LE CLAS MET À L'HONNEUR SES ACTIVITÉS

LE THÉÂTRE :

La soirée théâtre le samedi 7 juin a connu un plein succès avec les enfants et leurs saynètes très drôles. Les adultes ont partagé leurs talents sur le thème de l'acceptation des autres avec humour et joie. Les spectateurs étaient ravis, ceux qui ne sont pas venus doivent le regretter ! Leur professeur, Ahmed remercie ses élèves et invite les futurs élèves au forum des associations **le samedi 6 septembre 2025 à venir s'inscrire.**



LA DANSE :

Sur le thème "nuit bleue" le dimanche 8 juin, les danseuses nous ont attendri et enchanté. Une ambiance bleue, à la fois douce, mystique et festive, rythmée par la danse des rêves ou encore des étoiles...

Les adultes ont pu montrer leur technique aux plus petits, tout le monde avait le sourire...

Émilie la professeure de danse était très fière de ses élèves et les a félicités.

APPRENDRE LE BRIDGE AVEC LE CLUB DE LÉSIGNY

Vous disposez de temps libres, vous souhaitez créer ou entretenir un lien social au sein d'une association. Vous souhaitez que cette activité soit « intellectuelle ». Vous souhaitez lutter contre toute forme de vieillissement. Vous n'avez rien contre les jeux de cartes.

Alors rejoignez-nous au Bridge Club de Lésigny, venez apprendre ou vous perfectionner.



LE ROLLER :

le mardi 27 mai 2025 se sont retrouvés les 4 groupes de roller. Ils avaient répété un flash Mob qu'ils ont pu montrer à leurs parents, puis toute la soirée, ils ont roulé en musique, fait des jeux et des performances. Un prêt de roller permettait aux invités de s'insérer sur la piste. En fin de soirée, une pinata a permis aux enfants de tester leur adresse, réussi !

Venez choisir votre activité ou vous ré-inscrire au **FORUM DES ASSOCIATIONS** le samedi 6 septembre 2025 de 10h à 17h.

UNE BELLE SOIRÉE EN PERSPECTIVE :

Opéra comique "Les brigands" d'Offenbach le samedi 14 septembre à 16h dans la salle Roger Coudert de Servon.



Inscription au Forum des Associations de Lésigny, le samedi matin 6 septembre 2025.

Contact : M. Chaumeil tel : 06.70.29.21.50



LE CLUB REVIVRE DÉCOUVRE L'ARDÈCHE

Après le Jura en 2024, cette année Le CLUB REVIVRE a fait son voyage annuel en Ardèche du 7 au 13 mai ce qui a permis à 29 adhérents de découvrir quelques villages typiques du Vivarais, Vogué, Balazuc, Joyeuse, Aubenas, Vals les Bains et Saint-Remèze avec ses champs de lavande et sa distillerie.

Le Mas Daudet maison maternelle d'Alphonse Daudet nous a permis de découvrir la vie ardéchoise d'autrefois dans une demeure qui a conservé toute son authenticité ainsi que l'élevage du ver à soie, époque jadis florissante.

Découverte gourmande chez un nougater qui nous a fait découvrir la fabrication artisanale du nougat.

La route des gorges de l'Ardèche nous a permis de découvrir une succession de belvédères et de canyons ainsi que son célèbre Pont d'Arc, arche naturelle de 54 mètres de hauteur.

Ce fut un séjour unanimement apprécié avec une douce météo printanière et les palais conquis par les saveurs ardéchoises.



LA CHRONIQUE DE L'ADAMS

Une année bien remplie pour les enfants et les assistantes maternelles de l'ADAMS !

L'année touche à sa fin, et une fois encore, les enfants ont vécu de belles aventures aux côtés de leurs nounous !

Entre la kermesse, la fête de la musique, la fête du printemps, les activités n'ont pas manqué. De jolies promenades ont également rythmé leur quotidien : aux étangs de Servon, au parc Dominique Stabile pour saluer les moutons, ou encore sur le chemin des Roses, où les enfants n'ont pas manqué de dire bonjour aux poules d'Armand.

Chacun va maintenant profiter de vacances bien méritées.

Nous nous retrouverons à la rentrée pour de nouvelles aventures.

Nous tenions à adresser une pensée toute particulière à Nathalie Aernoult, qui nous a accompagnées avec une bienveillance constante, une implication précieuse et

un professionnalisme remarquable lors de nos ateliers au Relais Petite Enfance (RPE) pendant de nombreuses années et qui nous a beaucoup manqué cette année. Toute l'équipe lui témoigne son soutien et son affection.

Nous remercions, aussi, la mairie pour son écoute, son accompagnement et sa capacité à nous aider dans la réalisation de nos projets pour la petite enfance.



DANSE ET CONVIVIALITÉ AVEC DANS'ERVON

La saison 2024/2025 s'achève sur de belles notes pour DanS'ervon. Durant cette année, en plus des cours habituels où les adhérents ont pu apprendre à danser dans la bonne humeur et la convivialité, l'association a également proposé des soirées dansantes et des stages (**ouverts à tous**) qui ont connu un franc succès.

Vous pouvez également d'ores et déjà noter les dates de nos événements pour 2025/2026 !

Les thèmes vous seront communiqués ultérieurement.

Stage	Dimanche 23 novembre 2025
Soirée dansante	Samedi 6 décembre 2025
Soirée dansante	Samedi 31 janvier 2026
Stage	Dimanche 22 mars 2026
Soirée dansante	Samedi 4 avril 2026

Pour la saison prochaine, les cours sont renouvelés et bien sûr ouverts à de nouveaux pratiquants ! Rock, salsa, west coast swing, bachata, bachatango et danses latines et standards, que vous soyez seul ou à deux, Jessica, Agnès, Nadine et José vous proposent des cours pendant lesquels vous apprendrez à danser mais vous vous amuserez également beaucoup !



Le bureau de l'association remercie chaleureusement ses bénévoles, adhérents et participants et vous donne rendez-vous pour la rentrée 2025 dès le 6 septembre lors du Forum des Associations de Servon puis pour la semaine de reprise des cours à partir du lundi 15 septembre.

Rejoignez-nous pour quelques pas de danses au rythme de la bonne humeur !

Pour vous inscrire, obtenir des informations et nous suivre, contactez-nous :

Contact :
 danservon.contact@gmail.com
 Site : www.danservon.fr
 Facebook DanS'ervon
 Téléphone : José 06 60 47 76 42



2025 - 2026

LES COURS *

*Sous réserve de modification selon le nombre de participants.

Début des cours le lundi 15/09/25. Lieu : salle des colonnes Mairie de Servon

Pas de cours semaine du 11/05/26. Hors vacances scolaires (zone C)



Facebook

Horaires	LUNDI Jessica	MARDI José Nadine / Agnès	MERCREDI José Nadine / Agnès
19h15- 20h15	Lady Style Débutant	Salsa Porto. Inter / avancé	Salsa Rock WCS Déb.
20h15-21h15	Lady Style Intermédiaire	Rock Inter / avancé	Bachata - BachaTango
21h15-22h15	Salsa Cubaine	WestCoastSwing Inter / avancé	Latines & Standards Chachacha Rumba Tango Valse

LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT 2025

Le samedi 24 mai, une petite centaine de Servonnais(es), accompagnés d'enfants, se sont rassemblés cour de l'orme pour notre traditionnel ramassage des déchets dans notre commune, après un petit déjeuner accompagné de viennoiseries offertes par la Mutuelle Communale.

Un repas concocté par notre « cuisinier paysagiste », Franck NANGUY avec l'aide de quelques bénévoles (qu'ils en soient remerciés) a été offert à nos valeureux ramasseurs. Plusieurs stands, sur le thème de notre environnement étaient installés pour éveiller nos regards et attirer notre attention sur cette nature qu'il nous faut protéger :

« Ferme pédagogique qui attire toujours les enfants ; Ferme des Audson qui présentait quelques uns de ses animaux et proposait des jeux de découvertes et d'observations ; Atelier repotage animé par Franck NANGUY ; l'apiculteur de Lésigny qui proposait du miel et une exposition sur les conditions de vie des insectes pollinisateurs ; une équipe des « BRIKILIS » faisait écouter aux enfants plusieurs contes sur des thèmes environnementaux

UNE JOURNÉE UTILE... ET RÉVÉLATRICE

Dans le cadre de notre opération citoyenne de nettoyage, petits et grands se sont mobilisés pour débarrasser notre commune des déchets abandonnés. Si les canettes et emballages en plastique sont toujours présents, un autre type de déchet s'est tristement démarqué par sa quantité : le mégot de cigarette.



UNE POLLUTION SOUS-ESTIMÉE

Lors de notre collecte, ce sont plus de 20 litres de mégots qui ont été ramassés en seulement quelques heures. Jetés sur les trottoirs, dans les caniveaux, au pied des bancs, sur les parkings ou aux abords de l'école, ils sont devenus des éléments quasi invisibles du paysage urbain — et pourtant d'une nocivité extrême. Les mégots représentent une pollution invisible, mais redoutable.

CE QUE CONTIENT UN MÉGOT

Un seul mégot, c'est un concentré de produits toxiques : arsenic, plomb, mercure, cadmium, goudrons, nicotine, et plus de 2 500 substances chimiques issues de la combustion du tabac et du filtre.

Ces substances ne disparaissent pas : elles s'infiltrant dans les sols, se diffusent dans l'eau et polluent l'air ambiant, même longtemps après avoir été jetées.



UNE POLLUTION MULTIPLE

Pour l'eau :

Un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, car ses composants chimiques se dissolvent facilement. Jeté dans un caniveau, il finit souvent dans une rivière, avec des conséquences directes sur la faune aquatique : poissons, crustacés, larves, tous peuvent être affectés, voire tués.

Pour l'air :

Même à l'état de déchet, un mégot émet des composés organiques volatils (COV) qui contribuent à la pollution atmosphérique. Par temps chaud, les substances s'évaporent davantage.

Pour la biodiversité :

Insectes, oiseaux et petits animaux peuvent ingérer les mégots, les confondre avec de la nourriture, ou être empoisonnés au contact. Dans les sols, les toxines altèrent la croissance des végétaux.

Pour longtemps :

Le filtre, en plastique (acétate de cellulose), met entre 10 et 15 ans à se dégrader. Mais la pollution qu'il diffuse commence immédiatement.



ET POURTANT, CE N'EST PAS UNE FATALITÉ

Des gestes simples, un impact réel :

- Ne plus jeter de mégot au sol : cela ne prend qu'une seconde de plus.
- Utiliser un cendrier de poche, pratique, discret et réutilisable.
- Sensibiliser autour de soi, notamment les plus jeunes.

À retenir :

- > 1 mégot = jusqu'à 500 litres d'eau polluée
- > Plus de 2 500 substances chimiques par mégot
- > 15 ans pour se décomposer
- > Impact sur l'air, l'eau, les sols et les êtres vivants

Ensemble, soyons fiers d'une commune propre. Les petits gestes font les grandes différences.

Jean-Marc Bernard



CHASSE AUX ŒUFS DEVANT LA MAIRIE : UN MOMENT MAGIQUE SOUS LE SOLEIL !

Ce fut un bel après-midi printanier devant la mairie pour notre grande chasse aux œufs ! Sous un ciel radieux, les enfants sont partis à la recherche des précieux œufs cachés dans le jardin, avec enthousiasme et bonne humeur.

Parmi eux, un œuf très spécial : l'œuf en or, que les petits chasseurs ont mis un point d'honneur à retrouver... et ils y sont parvenus ! Tous les œufs ont été découverts, dans une ambiance joyeuse et pleine de rires.

En parallèle, plusieurs ateliers créatifs ont permis aux enfants de laisser libre cours à leur imagination : coloriages, bricolages de Pâques, décorations... chacun a pu repartir avec sa petite création en souvenir.

Pour clôturer cette belle matinée, tous les enfants ont reçu un sachet de chocolats, bien mérité après leurs efforts.

Un grand bravo à tous les participants et un merci à ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement. Vivement l'année prochaine !

CETTE ANNÉE LE CARNAVAL A EU LIEU EN SALLE ROGER COUDERT.

Quel beau moment de fête nous avons vécu lors du carnaval en salle, animé avec brio par Julien ! Petits et grands se sont réunis pour partager un après-midi placé sous le signe de la joie, de la musique et de la bonne humeur.

La salle, décorée aux couleurs du carnaval, a accueilli une véritable explosion de rires et de costumes. Les déguisements étaient tous plus originaux et colorés les uns que les autres : super-héros, princesses, animaux rigolos, pirates... un véritable défilé de créativité !

La boom a fait danser tout le monde, petits comme grands, sur des rythmes entraînants. L'ambiance était festive et chaleureuse du début à la fin. Julien a su mettre le feu à la piste avec son animation dynamique et pleine d'énergie !

Le goûter a régalié tous les gourmands avec des friandises, des jus et de délicieuses douceurs. Lors de cette belle fête, tous les enfants sont repartis avec un petit cadeau, des étoiles plein les yeux et de beaux souvenirs en tête.

Un immense merci à tous les participants et à Julien pour ce carnaval réussi ! Vivement la prochaine édition !



RETOUR SUR LE FORUM DE L'ORIENTATION

UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !

Le Forum de l'Orientation, organisé pour la première fois cette année, a rassemblé un large éventail de participants, mêlant particuliers comme des infirmières, sage-femme, technicienne en laboratoire, avocat, chargé de projets informatiques, conducteur de travaux, professionnelles de la petite enfance, professeure des écoles, contrôleur financier, chef de projet en mécanique et plasturgie..., les lycées de Bougainville et Blaise Pascal et des institutions comme les pompiers et l'armée.. Cette première édition, axée principalement pour un public jeune, a permis à de nombreux collégiens et lycéens de rencontrer des professionnels et de découvrir différentes voies d'orientation.

Les intervenants ont salué la qualité des échanges et l'intérêt des jeunes visiteurs. Ils se sont dit très satisfaits de cette première édition et ont déjà exprimé leur volonté de revenir pour la prochaine session, prévue en janvier 2026.



Les jeunes qui ont participé sont repartis avec de nombreuses idées en tête et une motivation renforcée pour réfléchir à leur avenir. Date à retenir le 10 janvier 2026 pour une nouvelle édition du forum de l'orientation, le public visé sera élargi, permettant à encore plus de personnes de bénéficier de cette belle initiative.

Un grand merci à tous les partenaires et participants qui ont contribué au succès de cet événement prometteur !



EDEN EN ÉTÉ

Votre Centre Commercial et Loisirs servonnais vous a préparé de belles animations pour l'été.

Samedi 5 juillet : Animation/Spectacle **French Cancan**



Vendredi 18 juillet : **Terrasses Musicales**



Les châteaux gonflables reviennent avec un tout nouveau concept : Les week-ends super gonflés ! 6 châteaux gonflables pour encore plus de divertissements les 12 et 13 juillet.



EDEN

Exposition Eden Rock de Jérôme Toq'r jusqu'au 17 juillet – Venez admirer les 12 sculptures géantes fabriquées en collaboration avec 600 élèves et seniors du territoire local.



La fête foraine revient du 10 au 28 septembre pour le plaisir des enfants. Elle sera ouverte les mercredis, vendredis, samedis et dimanches.



Forum de l'emploi le 18 septembre en partenariat avec France Travail, La CCOB et le Speedpark. Rencontrez les entreprises locales qui recrutent.



Profitez de vos vacances en famille ou entre amis dans votre centre EDEN. Le Speed Park, Feel Jump, le cinéma Kinopolis, le Manège, les restaurants et les enseignes sont prêts pour vous accueillir tout l'été.

Facebook : Eden Servon

Instagram : eden.servon

Tik Tok : eden.servon

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VOUS ATTEND !

Celle-ci est ouverte, en période scolaire, le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. Fermée pendant les vacances scolaires (consulter les affichages).

Fermeture d'été : du lundi 4 août au dimanche 31 août.

Depuis le début du mois de mars, nous l'ouvrons pour accueillir les Assistantes Maternelles qui le souhaitent, les lundi et vendredi matin, (10h – 11h), une semaine sur deux, pour le plus grand plaisir des jeunes bambins ravis d'entendre leurs nounous leur lire avec entraînement contes et histoires.

(Pour ce trimestre, semaines 21, 23, 25, 27, 29, 31)

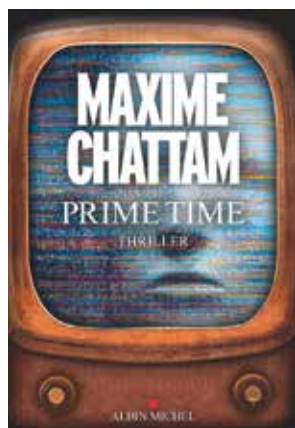
Sur ces plages d'ouverture, la bibliothèque accueillera également toute personne désireuse d'emprunter des ouvrages.



UN AUTEUR À DÉCOUVRIR...

« Prime Time » de Maxime Chattam Quand le crime s'invite sur les plateaux télé...

Dans « Prime Time », Maxime Chattam nous entraîne dans un polar haletant où l'enquête criminelle se mêle à une critique féroce de notre société du spectacle.



Kratos, le tueur aux motivations glaçantes, s'impose comme un miroir de nos dérives contemporaines. Sous ses actes brutaux se cachent des discours lucides, dérangeants, presque philosophiques. Il dénonce :

La télé-réalité comme abêtissement de masse, et la dictature de l'audimat détournant l'attention des véritables enjeux de notre société;

La manipulation des masses par les médias, qui transforment l'opinion en marchandise électorale.

Kratos ne tue pas au hasard : il choisit ses cibles parmi ceux qui, selon lui, pervertissent la vérité au nom de l'audience. Une vision extrême, mais qui interroge : jusqu'où sommes-nous complices d'un monde où le vrai se vend moins bien que le spectaculaire ? Et si ses paroles étaient plus inquiétantes que ses actes ?

« Prime Time » n'est pas qu'un thriller : c'est une plongée au cœur de nos contradictions modernes. À lire absolument pour frissonner, mais aussi pour réfléchir.

« Ainsi gèlent les bulles de savon » de Marie Varelle

Dans « Ainsi gèlent les bulles de savon », Marie Varelle s'éloigne des codes traditionnels de la comédie romantique qui ont fait sa renommée pour explorer un registre plus intime, plus grave, mais non dénué de lumière. À travers une narration à double temporalité, l'autrice tisse un récit profondément humain, entre silence et résilience, où la douleur du deuil côtoie les lueurs de la reconstruction.

Ce roman se distingue d'abord par sa structure narrative fragmentée. Alternant entre passé et présent, entre la voix d'une mère dévastée et celle d'une enfant confrontée au silence et à l'absence, Varelle compose un récit puzzle. Le lecteur est invité à reconstituer les liens, à combler les vides, tout comme les personnages tentent de recoller les morceaux d'une existence brisée. Ce choix structurel renforce l'intensité émotionnelle de l'œuvre : le non-dit devient presque un personnage à part entière.

L'écriture de Varelle frappe par sa sensibilité maîtrisée. Elle parvient à parler de sujets lourds — le deuil périnatal, la dépression, la culpabilité — sans tomber dans le pathos. Elle pose les mots justes, parfois simples, mais toujours vibrants, sur des réalités souvent tues. C'est cette justesse émotionnelle qui touche, bouleverse, et surtout qui fait écho chez nombre de lecteurs et lectrices.

À retenir :

« Ainsi gèlent les bulles de savon » n'est pas simplement un roman triste, c'est un livre sur la reconstruction, sur les silences qui parlent et sur la lumière qui revient — lentement, mais sûrement. Un texte qui fait du bien, même lorsqu'il fait mal.





RÉCOMPENSES AUX CM2 POUR LEUR ENTRÉE AU COLLÈGE ET AUX GRANDES SECTIONS MATERNELLES POUR LEUR PASSAGE EN CP.

Le 16 juin dernier, la municipalité s'est rendue à l'école de la Butte aux Bergers pour remettre aux élèves de CM2 une calculatrice et aux grandes sections maternelles une trousse bien remplie, contenant tout le nécessaire pour bien débiter la rentrée 2025.

Consciente que le budget des fournitures représente une charge pour de nombreuses familles, la municipalité a à cœur de les accompagner et de soutenir les enfants dans leur réussite scolaire.

Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur scolarité.



NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le mardi 17 juin, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus aux urnes pour élire les nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ce moment citoyen a permis à nos jeunes de s'initier aux valeurs de la démocratie tout en s'engageant pour leur commune.

Voici la liste des jeunes élus qui représenteront leurs camarades :

- **CE2** : Louis Berteaux-Therrien, Alice Colotte Hammeau, Giulian Marchand et Loëne Le Tutour
- **CM1** : Liam Deng, Emy Le, Valentin Martini et Lou-Ann Maurer
- **CM2** : Maxence Jeanlys, Jannah Foueni, Pauline Choulet et Samy Mhibik

Ces jeunes conseillers débiteront leur mandat en septembre 2025 pour une durée de deux ans. Félicitations à eux pour leur engagement et merci à tous les élèves qui ont participé à cette élection !



CHALLENGE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE : UNE BELLE PERFORMANCE POUR SERVON

Le mardi 20 mai, nos élèves de CM2 ont été récompensés pour leur engagement exemplaire en matière de sécurité routière. Grâce à leur sérieux et leur implication tout au long de l'année, ils ont brillamment relevé les différentes épreuves et démontré qu'ils sont prêts à devenir des usagers responsables de la route.

Un grand bravo à eux pour cette belle réussite et cet apprentissage citoyen !

Quelques semaines plus tard, le mercredi 4 juin, la commune de Fontenay-Trésigny a accueilli le challenge départemental de la prévention routière, un événement organisé par l'association Prévention Routière. Ce rendez-vous annuel rassemble des élèves venus de tout le département pour tester leurs connaissances et leur comportement sur la route.

Servon était fièrement représenté par huit élèves de CM2 : Elouan, Lola, Estéban, Kaïs, Wyatt, Thomas, Léane et Raphaël. Tous ont participé avec sérieux et enthousiasme aux différentes épreuves, mêlant théorie et pratique.

Mention spéciale à Elouan, qui a brillamment terminé 2^e sur près de 100 participants au classement général. Une performance remarquable qui reflète l'implication de nos jeunes Servonnais dans les enjeux de sécurité routière.

Félicitations à tous les participants et un grand merci à l'équipe encadrante pour leur accompagnement !

SERVON TALENT SHOW : UNE SOIRÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉNERGIE ET DE LA CRÉATIVITÉ

Le samedi 14 juin, la salle polyvalente de Servon a vibré au rythme du Servon Talent Show. Ce concours de talents, destiné aux jeunes de 10 à 17 ans, a offert au public une soirée haute en couleurs, mêlant chant, danse et même roller !

Les participants étaient répartis en deux catégories : les 10-13 ans et les 14-17 ans. Le jury, composé de Nolan (professeur de break dance), Nessie (professeure de pole dance, cerceaux aérien, lollipop et tissu aérien) et Virginie (professeure de danse modern jazz), a salué la qualité et la diversité des prestations.

Dans la catégorie des 10-13 ans, c'est Inayah qui a remporté la première place grâce à sa superbe prestation vocale. Le groupe Just Break a décroché la deuxième place avec une démonstration impressionnante de break dance.

Chez les 14-17 ans, Aurora Crew a séduit le jury et le public avec une performance énergique de K-Pop, tandis que Thénuli s'est distinguée en tant que chanteuse et a pris la deuxième place.

Après le concours, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive avec un buffet convivial et une animation assurée par DJ Drick C, pour le plus grand plaisir des jeunes et des familles présentes.

Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur talent, ainsi qu'au public venu nombreux pour les encourager !



SÉJOUR À MULHOUSE : UN PROGRAMME RICHE EN ÉMOTIONS POUR NOS JEUNES

Du 14 au 18 avril, un groupe de 20 jeunes âgés de 8 à 14 ans a eu la chance de partir en séjour à Mulhouse. Tout au long de la semaine, ils ont pu profiter d'un programme varié et riche en découvertes.

Parmi les temps forts, deux journées à Europa Park ont particulièrement marqué les esprits. Malgré une météo parfois capricieuse, les attractions et l'ambiance du parc ont enthousiasmé l'ensemble des participants. Petits et grands sont revenus avec des souvenirs plein la tête !

Le séjour a également permis aux jeunes de s'essayer à l'accrobranche, une activité qui a mêlé dépassement de soi et esprit d'équipe. Enfin, une visite de la ville de Mulhouse a complété cette belle aventure, offrant un aperçu du patrimoine local.

Un grand bravo aux encadrants et aux jeunes pour cette semaine placée sous le signe de la bonne humeur et du partage !



BACHELIERS 2025 : VOTRE RÉUSSITE MÉRITE D'ÊTRE CÉLÉBRÉE !

Pour la 5^{ème} année consécutive aura lieu la remise des récompenses des bacheliers. Celle-ci se fera à la mairie le samedi 13 septembre. L'inscription est obligatoire afin que nous vous envoyions par la suite une invitation. Des bons cadeaux, un pot et d'autres surprises vous attendent lors de cette cérémonie.

Attention seuls les présents lors de cette journée se verront récompensés. Si vous n'êtes pas disponible, un de vos proches devra vous représenter. Si vous désirez assister à cet événement, veuillez envoyer un mail avec votre relevé de notes à l'adresse suivante : servicescolaire@servon.fr. Nous vous attendons et nous espérons que tout s'est bien passé et que vous avez obtenu les écoles dans le supérieur que vous espériez avoir.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes vacances.



UN PREMIER SEMESTRE 2025 BIEN REMPLI POUR L'ASSOCIATION FCPE DE SERVON !

Depuis janvier, l'association des parents d'élèves FCPE n'a pas chômé ! Trois événements majeurs ont rythmé ce premier semestre et de nombreuses actions ont été menées en parallèle pour améliorer le quotidien des enfants à l'école.

18 janvier 2025 – Loto : une grande première réussie !

Motivée par le succès des lotos organisés par d'autres associations, la FCPE a lancé son tout premier loto le 18 janvier à la salle Roger Coudert. Une soirée conviviale et festive, saluée par tous les participants. Forts de ce bel engouement, nous préparons déjà la prochaine édition... vous pouvez bloquer votre soirée du 31 janvier 2026 !



17 mai 2025 – Cross des écoliers : solidarité et énergie au rendez-vous - Voir l'article suivant.

13 juin 2025 – Kermesse : rires, jeux et magie au parc Dominique Stabile

Cette année encore, la kermesse a enchanté petits et grands avec une multitude de stands : mastermind, bottle flip, tir à l'arc, pêche aux canards, structures gonflables, sculptures sur ballons, bulles géantes et même des personnages ambulants !

Un immense merci à :

- Fernand et les services techniques de la mairie pour leur soutien logistique,
- tous les parents bénévoles pour leur précieuse aide,
- M. Florentin et l'équipe enseignante pour leur présence,
- A Briecadabra (<https://a-briecadabra.fr>), pour leurs interventions magiques,
- Colorine, pour le don de peinture ayant permis la fresque à l'entrée du parc,
- Lecerf Publicité, pour la réalisation des bâches,
- et à nos nombreux partenaires pour les lots de tombola : Malana Kids Café, Zoo du bois d'Attilly, L'Oréade, Le Park, XL Pizza, Le Trisk'l, La Fabrique des Chimères, Elevage Of Good, Chogan, Novoviande, La Boucherie d'Eden, De Neuville, Beauty Success, Adeline Fleurs, Kaly Création... et bien d'autres encore !

En parallèle, nous avons œuvré pour mettre en place des actions concrètes pour le bien-être des élèves :

- Végétalisation de la cour : en partenariat avec la mairie, un ambitieux projet de réaménagement est en cours. Les bénéfices des événements de l'année serviront à financer des améliorations concrètes dès les prochains mois.
- Horaires du centre de loisirs : à la demande de certains parents, un test est en cours (16 juin – 4 juillet) pour une ouverture avancée à 7h au lieu de 7h15. Une décision sera prise à la rentrée sur cette modification d'horaire.
- Le paiement pour l'accueil de loisir pendant les vacances d'été est désormais étalé : juillet à régler en mai, août en juin.
- Auto-évaluation de l'école : la FCPE a activement participé à ce travail mené par des évaluateurs externes pour identifier les axes d'amélioration de l'établissement.
- Retour des jeux personnels à l'école : depuis mars, les enfants peuvent ramener cordes à sauter, élastiques, scoubidous, petites billes, osselets et raquettes de ping-pong. Une belle victoire pour plus de plaisir en récréation !

Infos pratiques pour la rentrée scolaire 2025

La rentrée des classes aura lieu le lundi 1er septembre 2025, dans des conditions similaires à celles de 2024.

> Écoles élémentaires

Les parents pourront accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à leur classe à partir de 8h20, sous réserve de respecter les consignes suivantes :

- Seuls les parents sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école ;
- Aucun sac ne sera admis, conformément au plan Vigipirate ;
- Les parents devront quitter les lieux avant 8h45.

> Écoles maternelles

- Petite section : accueil de 8h30 à 8h50
- Moyenne et grande section : accueil de 9h à 9h15

Un accueil anticipé est prévu dès 8h30 pour les enfants dont les parents ne peuvent pas adapter leur horaire.

Fournitures et informations de rentrée

- Les listes de fournitures scolaires ont été remises aux enfants avant l'été et sont également affichées sur les panneaux d'information de l'école.
- Les listes de classes complètes ne seront pas affichées publiquement avant la rentrée.

Chaque famille recevra un e-mail de la direction fin août, précisant le nom de l'enseignant(e) et la classe de son enfant.

Merci encore à toutes les familles, enseignants, bénévoles et partenaires pour leur implication à nos côtés cette année.

Ensemble, continuons à faire vivre une école dynamique, joyeuse et bienveillante pour nos enfants !



LE CROSS DES ÉCOLIERS 2025 : UNE ÉDITION SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DE LA SOLIDARITÉ !

Samedi 17 mai a eu lieu le traditionnel Cross des écoliers, co-organisé par la mairie et l'association des parents d'élèves FCPE Servon. Une belle journée sportive qui a rassemblé plus de 150 coureurs, toujours aussi enthousiastes à l'idée de participer à cet événement incontournable !

Cette année, deux moments forts ont marqué l'édition :

l'engagement précieux des enseignantes bénévoles : un grand merci à elles pour leur dynamisme et leur soutien !

l'initiative inspirante de Mme Rodrigues, professeure de CM1 et coureuse passionnée, qui a mobilisé son club et une association pour permettre à Axel de vivre sa première course avec nous. Bravo pour cette belle solidarité !

Merci à tous les participants, petits et grands, ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée. Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition tout aussi sportive et conviviale !



LE SERVICE ENFANCE / JEUNESSE DE *Servon* VOUS PROPOSE

CRAZY RUN

LA COURSE COLORÉE !

SAMEDI 06 SEPTEMBRE 2025

**AU PARC DE LA ROSERAIE
A SERVON**

RENDEZ-VOUS A 10H POUR TOUT LE MONDE

1ER DÉPART : COURSE DES MATERNELLES

2EME DEPART : COURSE DES ELEMENTAIRES

**GRATUIT POUR TOUS
LES PARENTS POURRONT COURIR
AVEC LEURS ENFANTS
T-SHIRT BLANC CONSEILLÉ**

INSCRIPTIONS OUVERTES DIRECTEMENT PAR MAIL

À CENTREDELOISIRS@SERVON.FR

RENSEIGNEMENTS AU 06.75.19.33.21

CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Végétaux : un vendredi sur deux (semaine paire)

Ordures ménagères : mercredi et samedi

Collecte sélective : tous les vendredis matin
(emballages et verres)

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 15 juillet, 19 août et le 16 septembre. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie.

Branchages : 18 juillet, 26 août, 18 septembre, 23 octobre. Le 6 novembre (uniquement sur rendez-vous)

CARNET D'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lucas, Vincent, Jean-Pierre, Henrique **FERREIRA DE ALMEIDA** né le 06 mai 2025 à Quincy-Sous-Sénart
Gulia **FOUQUET** née le 24 mai 2025 à Melun
Emilia **FOUQUET** née le 24 mai 2025 à Melun
Tom, Will, Nick **MALHACHE** né le 3 juin à Nogent-Sur-Marne
Aurélio **CHIOCCHIA REYNAUD** né le 6 juin 2025 à Saint-Maurice

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En fonction des nécessités et des effectifs, les horaires sont susceptibles de changer, notamment, hors périodes scolaires. Notre service de police municipale est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mercredi de 13h à 17h30.

En cas d'urgence contactez le 17

Si vous êtes victime d'une infraction sur la commune nous vous invitons à utiliser le site de pré-plainte (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) ou vous rendre au commissariat de police.

MARIAGES

Stéphane **CULAFIC** et Sonia **FERHANE** Mariés le 12 avril 2025 à Servon
Anthony, Raymond, Pierre **MARCHAND** et Marjorie **BORG** Mariés le 31 mai 2025 à Servon
Francis, Frédéric, Raymond **MAGNIEZ** et Gwenaëlle, Stéphanie, Marie **GALEN** Mariés le 07 juin 2025 à Servon

COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :



À retourner en mairie au service scolaire.

LISTE D'OPPOSITION



Chères Servonnaises, Chers Servonnais,

Fort de mon expérience d'élus de la commune depuis 2014, avec la liste d'opposition communale "Ensemble pour notre village", et après mûre réflexion, il m'est apparu que le moment était venu de quitter ce groupe et d'en créer un nouveau, en vue des futures échéances électorales de 2026.

Il y a quelques jours, j'ai informé Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne de ma décision, et désormais reconnu comme élu indépendant au sein du Conseil Municipal.

La nouvelle équipe constituée se définit proactive, dynamique, proche de tous les servonnais, et s'appelle "Unis pour Servon".

Depuis le 13 juin dernier, date officielle de la communication sur les réseaux sociaux, autour de notre nouveau groupe, vous avez pu découvrir notre logo et le bien fondé de notre formation.

Si vous aussi, vous souhaitez faire partie de l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter en nous adressant un message privé sur nos pages Facebook et/ou Instagram, et dès la rentrée sur notre site internet.

"Unis pour Servon" souhaite à chacun d'entre vous un bel été, et vous donne rendez-vous très bientôt

Pascal DUBAL

Élu indépendant



LISTE MAJORITAIRE



La mouche du coche

Notre équipe mène depuis plusieurs années des projets concrets et ambitieux pour Servon, en réponse aux besoins actuels et futurs. Nous avons notamment :

- Créé des jardins familiaux pour offrir des potagers aux habitants qui n'en disposent pas
- Lancé le projet d'une seconde école, pour désengorger l'actuelle et anticiper l'avenir
- Renforcé la sécurité avec une police municipale étoffée, un nouveau poste au centre du village et une vidéo-protection modernisée
- Engagé un projet de résidence pour permettre notamment à nos aînés de rester à Servon
- Entièrement rénové des rues entières (République, Marne, La Poste...), enfoui des réseaux
- Lancé le passage à l'éclairage LED pour l'ensemble du village dans le cadre d'un plan quinquennal

Pendant ce temps, certains élus d'opposition semblent passer l'essentiel de leur temps à pointer ce que, selon eux, nous ne faisons pas ou mal.

Ces dernières semaines, ils ont dénoncé pêle-mêle : des poubelles vidées au mauvais endroit, un panneau manquant, un avaloir bouché (exemples réels !).

Ces petits problèmes sont bien sûr traités quotidiennement.

Mais sincèrement, n'y a-t-il pas une différence d'échelle entre les critiques de l'opposition et les dossiers que nous mettons en œuvre ?

L'opposition ressemble à la mouche du coche dans la fable de La Fontaine : elle fait du bruit, brasse du vent, se donne de l'importance et prétend au final que son action a été déterminante.

Mais personne n'est dupe. Nous poursuivons résolument notre action, laissant les Servonnais juger de l'importance du travail de chacun pour notre village...

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur cette dernière, même orthographiques.



Forum des associations

Samedi 6 septembre

Cour de l'Orme - de 9h à 16h

Service Culture, Animation et Vie associative



Operette

Dimanche 14 septembre

Salle Roger Coudert

Association CLAS



Foulée Servonnaise

Dimanche 21 septembre

Cour de l'Orme - à partir 9h

Service Culture, Animation et Cantos de Portugal



Vide Grenier

Samedi 27 septembre

Salle Roger Coudert

Association Football Club de Servon



Spectacle de rue

Dimanche 28 septembre

Cour de l'Orme - à 16h

Service Culture, Animation et Vie associative



Soirée Cantos

Samedi 4 octobre

Salle Roger Coudert

Association Cantos de Portugal



Brocante

Dimanche 5 octobre

Centre-ville

Association Des Commerçants de Servon



Concert Caritatif

Samedi 11 octobre

Salle Roger Coudert

Infinity Events

